

Dammarie-lès-Lys, le 6 avril 2022

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU MARDI 5 AVRIL 2022**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 24 mars 2022, s'est réuni le mardi 5 avril 2022 à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de Louis VOGEL, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

**PRESENTS**

Mme Josée ARGENTIN, Mme Jocelyne BAK, Mme Nathalie BEAULNES-SERENI, M. Vincent BENOIST, Mme Ouda BERRADIA, Mme Natacha BOUVILLE, Mme Laura CAETANO, Mme Véronique CHAGNAT, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, M. Régis DAGRON, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Olivier DELMER, M. Willy DELPORTE, M. Guillaume DEZERT, M. Denis DIDIERLAURENT, Mme Nadia DIOP (*jusqu'au point 19 puis pouvoir à M. GENET*), Mme Ségolène DURAND, Mme Michèle EULER, M. Christian GENET, Mme Pascale GOMES, M. Michaël GUION, M. Christian HUS, M. Sylvain JONNET, M. Khaled LAOUITI (*jusqu'au point 26*), M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, M. Henri MELLIER, M. Zine-Eddine M'JATI, Mme Bénédicte MONVILLE, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, M. Michel ROBERT, Mme Patricia ROUCHON, Mme Aude ROUFFET, M. Robert SAMYN, M. Thierry SEGURA, M. Jacky SEIGNANT, Mme Catherine STENTELAIRE, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, M. Pierre YVROUD

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES**

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI a donné pouvoir à M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Julien AGUIN a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, M. Gilles BATAILL a donné pouvoir à M. Sylvain JONNET, Mme Christelle BLAT a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, M. Christopher DOMBA a donné pouvoir à Mme Catherine STENTELAIRE, M. Serge DURAND a donné pouvoir à Mme Jocelyne BAK, M. Hamza ELHIYANI a donné pouvoir à M. Denis DIDIERLAURENT, Mme Séverine FELIX-BORON a donné pouvoir à M. Lionel WALKER, Mme Céline GILLIER a donné pouvoir à Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Julien GUERIN a donné pouvoir à M. Vincent BENOIST, Mme Marie JOSEPH a donné pouvoir à Mme Laura CAETANO, Mme Semra KILIC a donné pouvoir à Mme Pascale GOMES, Mme Nadine LANGLOIS a donné pouvoir à Mme Natacha BOUVILLE, Mme Odile RAZÉ a donné pouvoir à M. Michel ROBERT, M. Arnaud SAINT-MARTIN a donné pouvoir à Mme Bénédicte MONVILLE, M. Alain TRUCHON a donné pouvoir à Mme Véronique CHAGNAT, M. Franck VERNIN a donné pouvoir à M. Denis DIDIERLAURENT.

**ABSENTS EXCUSES**

M. Hicham AICHI, M. Patrick ANNE, M. Noël BOURSIN, M. Thierry FLESCHE, Mme Marie-Hélène GRANGE, M. Jérôme GUYARD, Mme Aude LUQUET, Mme Marylin RAYBAUD, M. Mourad SALAH, Mme Brigitte TIXIER

**SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Régis DAGRON

\*\*\*\*\*

**Le Conseil Communautaire a :**

1. désigné Monsieur Régis DAGRON en qualité de Secrétaire de séance.

2. à l'unanimité, avec 55 voix Pour et 8 Abstentions, arrêté le compte de gestion 2021 du budget principal dressé par le Trésorier Principal.

3. à la majorité, avec 55 voix Pour, 2 voix Contre et 6 Abstentions, arrêté le compte de gestion 2021 du budget annexe assainissement dressé par le Trésorier Principal.

4. à l'unanimité, avec 55 voix Pour et 8 Abstentions, arrêté le compte de gestion 2021 du budget annexe SPANC dressé par le Trésorier Principal.

5. à l'unanimité, avec 55 voix Pour et 8 Abstentions, arrêté le compte de gestion 2021 du budget annexe parc d'activités des près d'Andy dressé par le Trésorier Principal.

6. à l'unanimité, avec 55 voix Pour et 8 Abstentions, arrêté le compte de gestion 2021 du budget annexe eau potable dressé par le Trésorier Principal.

*Le Président ayant quitté la salle, Mme Françoise LEFEBVRE est désignée, à l'unanimité, en qualité de Présidente de séance pour les votes des comptes administratifs.*

7 à la majorité, avec 52 voix Pour, 6 voix Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, donné acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget principal ; arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement ; approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

8 à la majorité, avec 52 voix Pour, 6 voix Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, donné acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget annexe assainissement ; arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement ; approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

9. à l'unanimité, avec 52 voix Pour, 10 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, donné acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget annexe SPANC ; arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement ; approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

10. à la majorité, avec 52 voix Pour, 6 voix Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, donné acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget annexe Parc d'activités du Prés d'Andy ; arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement ; approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

11. à la majorité, avec 52 voix Pour, 6 voix Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, donné acte de la présentation du compte administratif 2021 du budget annexe eau ; arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement ; approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

*Le Président rejoint la séance.*

12. à la majorité, avec 54 voix Pour, 4 voix Contre et 5 Abstentions, décidé d'affecter en réserves 12 377 228,58€ et de conserver en section d'exploitation 1 326 114,28 € pour le budget principal.

13. à l'unanimité, avec 54 voix Pour et 9 Abstentions, décidé de conserver en section d'exploitation 2 695 301,76 € pour le budget annexe assainissement.

14. à l'unanimité, avec 54 voix Pour et 9 Abstentions, décidé d'affecter en réserves 61 046,03 € et de conserver en section d'exploitation 8 498,51 € pour le budget annexe eau potable.

15. à la majorité, avec 52 voix Pour, 10 voix Contre et 1 Abstention, adopté le budget primitif 2022 du budget principal et décidé de créer l'opération n° 86 « Fonds de concours Mandat 2021-2026 ».
16. à la majorité, avec 52 voix Pour, 10 voix Contre et 1 Abstention, adopté le budget primitif 2022 du budget annexe assainissement et décidé de créer l'opération n° 42 « Extension STEP Boissettes et Dammarie ».
17. à la majorité, avec 53 voix Pour, 8 voix Contre et 2 Abstentions, adopté le budget primitif 2022 du budget annexe SPANC.
18. à la majorité, avec 53 voix Pour, 8 voix Contre et 2 Abstentions, adopté le budget primitif 2022 du budget annexe Parc d'activités des Prés d'Andy.
19. à la majorité, avec 53 voix Pour et 10 voix Contre, adopté le budget primitif 2022 du budget annexe eau potable.
20. à l'unanimité, avec 63 voix Pour, décidé la constitution d'une provision pour créances douteuses sur l'exercice 2022 concernant le budget annexe eau.
21. à l'unanimité, avec 63 voix Pour, décidé la constitution d'une provision pour créances douteuses sur l'exercice 2022 concernant le budget SPANC.
22. à l'unanimité, avec 63 voix Pour, décidé la régularisation d'une erreur de transposition de compte sur le budget assainissement.
23. à l'unanimité, avec 53 voix Pour et 10 Abstentions, adopté les critères de répartition de la dotation de solidarité communautaire 2022.
24. à l'unanimité, avec 53 voix Pour et 10 Abstentions, adopté le montant de la dotation de solidarité communautaire 2022.
25. à l'unanimité, avec 63 voix Pour, voté les taux 2022 des contributions directes.
26. à la majorité, avec 53 voix Pour et 10 voix Contre, voté les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2022.
27. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, décidé de réviser les autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiement pour l'exercice 2022.
28. à l'unanimité, avec 60 voix Pour, 1 Abstention et 1 ne participe pas au vote, décidé d'approuver le règlement d'attribution des fonds de concours "mandat 2020 - 2026" au profit des communes membres de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
29. à la majorité, avec 50 voix Pour, 1 voix Contre et 11 Abstentions, approuvé le budget primitif 2022 de l'Établissement public industriel et commercial « Office de tourisme Melun Val de Seine ».
30. à la majorité, avec 53 voix Pour, 4 voix Contre et 5 Abstentions, approuvé le protocole indemnitaire relatif à l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'économie du contrat de délégation de service public de la patinoire.
31. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, décidé de maintenir les fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en investissement au profit de ses communes membres pour la réhabilitation des salles multisports.
32. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, décidé la création d'un emploi non permanent de Responsable de la réussite éducative.
33. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, décidé la modification de l'emploi non permanent de Coordonnateur du programme de réussite éducative.

34. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, décidé la modification de l'emploi permanent de Responsable du service des sports.

35. à l'unanimité, avec 62 voix Pour, décidé la modification du tableau des effectifs.

La séance a été levée à 20h51

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



  
Louis Vogel  
Maire de Melun  
Conseiller régional